Grille indicative d'honoraires
Vivre qui je suis au quotidien

Nos visées :

Permettre à toute personne d'accéder à la formation PRH et permettre aux formateurs de vivre de leur travail

Fixez vous-même librement le montant de votre participation

Les valeurs que nous vous invitons à vivre :

l'équité et le sens de la responsabilité

Les valeurs que nous vivons :

l'ouverture à tous, la confiance, la solidarité et le professionnalisme

Pour vous aider …

1 Situez vous-même le montant de vos ressources

2 Prenez en compte les personnes à charge

3 Définissez le niveau de ressources pour choisir la tranche d'honoraires

Vos ressources mensuelles	Coefficient familial	Votre niveau de ressources
Personnelles : vous ne prenez en considération que vos ressources personnelles mensuelles		Le montant de vos ressources personnelles constitue le montant de référence pour définir la tranche d'honoraires
Familiales : vous prenez la somme totale des ressources mensuelles de votre foyer : Exemple pour **3 000 €**	Appliquez une réduction par personne à charge en divisant le montant des ressources par : 1,5 pour un couple 1,75 pour un couple avec 1 enfant 2 pour un couple avec 2 enfants + 0,25 par enfant supplémentaire	 2 000 € 1 714 € 1 500 €

4

Votre niveau de ressources	Honoraires pour le parcours
1 000 €	99 €
1 350 €	135 €
1 700 €	169 €
2 050 €	204 €
2 400 €	238 €
2 700 €	268 €
3 000 € et +	298 €

Conditions générales :

- Règlements échelonnés possibles : pour tout renseignement contacter le formateur animant le parcours
- Pour les ressources mensuelles inférieures à 1 000 €, il est possible d'envisager une participation entre 60 € et 99 € pour le parcours. Vous pouvez en dialoguer avec l'animateur.
- Au moment de l'inscription, il est demandé un acompte de 50 €. L'inscription n'est définitive qu'à réception de cet acompte